Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 07/07/2023

Lev

ID: 062-216204800-20230704-2023CM37-DE

**DEPARTEMENT** 

PAS-de-CALAIS

**ARRONDISSEMENT** 

**BETHUNE** 

COMMUNE DE

**LABOURSE** 

Délibération N°2023CM37

Projet d'installation de cuves de récupération d'eau de pluie

Demande de fonds de concours à la CABBALR

Convocation du 27 iuin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Conseillers présents: 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 04 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre du mois de juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-sept juin deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

<u>Étaient présents</u>: Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Johny GLAVIEUX, Delphine MICELLI, Alain DIENI.

<u>Étaient excusés</u>: Mmes Mrs Nicole CHASTENEZ, Annick SAVOLDELLI, Isabelle CAZIN, Dorothée HAUER, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Frédéric DREZE, Rosanna GILLET.

## Pouvoirs:

Mme Nicole CHASTENEZ à Mr Philippe SCAILLIEREZ Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Claudie MARTEL Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE Mme Rosanna GILLET à Mr Johny GLAVIEUX

Monsieur Alain DIENI est élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*\*

La commune a pour projet d'installer deux cuves de récupération d'eau de pluie de 10 000 litres, équipées d'une pompe, dans l'enceinte du stade d'honneur afin de limiter la consommation d'eau potable pour l'arrosage des terrains de football, des plantes et des espaces verts.

Cette opération étant éligible au fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay, Artois Lys Romane(CABBALR) à hauteur de 50 % du montant HT de l'installation, Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver ce projet et à solliciter ledit fonds de concours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

## DECIDE

- d'approuver le projet d'installation de cuves de récupération d'eau de pluie au stade d'honneur « Claude Buisine » dont le montant des travaux a été estimé à 12 113.63 € soit 14 536.36 € TTC
- De solliciter le fonds de concours de la CABBALR
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 07/07/2023



ID: 062-216204800-20230704-2023CM37-DE

DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant HT
Installation des cuves Fourniture et installation	10 998,00 €	Fonds de concours CABB (Financement de 50% avec un minimum de 3	6 056,81 €
Travaux de terrassement (location pelleteuse)	464,23 €	Fonds propres de la commune	6 056,82 €
Travaux de raccordement (électricité, pvc)	651,40 €		
Total des dépenses	12 113,63 €	Total des recettes	12 113,63 €

D'autoriser Monsieur le Maire a ajuster si nécessaire ce plan de financement au moment du passage du dossier en commission de la CABBARL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

our extrait conforme, Maire,

ppe SCAILLIEREZ.